

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU MAJEUR PROTÉGÉ

Aux termes de l'article 503 du Code civil, en votre qualité de tuteur ou curateur, vous êtes tenu d'établir un inventaire des biens de la personne protégée, qui est transmis au juge dans les trois mois de l'ouverture de la tutelle pour les biens meubles corporels, et dans les six mois pour les autres biens, **avec le budget prévisionnel**.

Selon l'article 1253 du code de procédure civile, l'inventaire de patrimoine peut être réalisé :

- par un officier public ou ministériel (notaire, huissier, commissaire priseur)
- par vous-même, en présence du subrogé tuteur ou du subrogé curateur s'il en a été désigné un, de la personne protégée (si son état de santé le permet), de son avocat le cas échéant et de deux témoins majeurs qui ne sont pas à votre service ou à celui de la personne protégée (aides à domicile, salarié...). Les membres de la famille, les amis peuvent remplir cette fonction.

IDENTITÉ DE LA PERSONNE PROTÉGÉE :

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____

SITUATION FAMILIALE DE LA PERSONNE PROTÉGÉE :

Marié(e) Pacsé(e) Célibataire Séparé(e) de corps
 Divorcé(e) Veuf(ve) séparé(e) de fait

Nom du conjoint ou partenaire de PACS : _____
Date et lieu du mariage ou du PACS : _____
Date du divorce : _____

SITUATION MATRIMONIALE DE LA PERSONNE PROTÉGÉE :

Existe-t-il un contrat de mariage ?
 Communauté légale Communauté universelle Séparation de biens

RENSEIGNEMENTS SUR LE RÉGIME DE PROTECTION :

S'agit-il d'une mesure de ?
 Curatelle simple Curatelle renforcée Tutelle Tutelle avec conseil de famille

Coordonnées du ou des représentant(s) légal (légaux) :

.....
.....
.....
.....

Lien de parenté avec la personne protégée :

OBJETS DE VALEUR :

Dresser une liste des objets ayant une valeur supérieure à 1.500 € et joindre une estimation pour chacun d'entre eux.

COMPTES BANCAIRES, PLACEMENTS FINANCIERS ET VALEURS MOBILIERES:

Joindre impérativement au présent inventaire, une attestation bancaire récapitulative, précisant les numéros de compte et les avoirs de chaque compte, placements financiers et assurances-vie du majeur protégé à la date de votre désignation.

Indiquer s'il existe : un contrat obsèques
 un coffre (procéder à l'inventaire de son contenu en présence des témoins et si possible d'un professionnel (huissier...))

PROPRIÉTÉS BÂTIES OU NON BÂTIES :

<u>NATURE DU BIEN</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DROIT SUR LE BIEN</u>	<u>OCCUPATION</u>	<u>ESTIMATION</u>

Nature : maison, terre, appartement Localisation : adresse de l'immeuble Droit : pleine propriété, nue-propriété, usufruit, indivision Occupation : immeuble occupé par le majeur protégé, loué ou inoccupé.

DETTES :

CRÉANCIER	NATURE	REMBOURSEMENT	DURÉE	SOLDE
-				
-				
-				
-				
-				

Coordonnées du notaire :

De l'avocat :

Le représentant légal, la personne protégée et les témoins certifient que le présent inventaire est complet et exact.

Date :

Signature du (des) tuteur(s) ou curateur(s) :

Signature du subrogé tuteur ou du subrogé curateur :

Signature de la personne protégée :

Nom et prénom du premier témoin :

Signature :

Nom et prénom du deuxième témoin :

Signature :

Nom et prénom de l'avocat :

Signature :

BUDGET PREVISIONNEL

Aux termes de l'article 503 du Code civil, en votre qualité du tuteur ou curateur, vous êtes tenu d'établir un budget prévisionnel qui est transmis au juge des tutelles avec l'inventaire des biens de la personne protégée.

IDENTITÉ DE LA PERSONNE PROTÉGÉE :

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE RÉGIME DE PROTECTION :

S'agit-il d'une mesure de ?

Curatelle simple Curatelle renforcée Tutelle Tutelle avec conseil de famille

Coordonnées du ou des représentant(s) légal (légaux) :

.....
.....
.....
.....

Lien de parenté avec la personne protégée :

RESSOURCES PREVISIONNELLES :

REVENUS	MONTANT MENSUEL
Salaire :	
Pension de retraite :	
Pension d'invalidité :	
Pension alimentaire :	
Rente viagère :	
Loyers, fermages :	
ALLOCATIONS	MONTANT MENSUEL
Allocation Adulte Handicapé (AAH) :	
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :	
Allocations familiales :	
Allocations logement :	
Allocations chômage :	
Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :	
Autres allocations :	
REVENUS MOBILIERS	MONTANT MENSUEL
Intérêts ou dividendes versés sur les comptes bancaires :	
AUTRES RESSOURCES	MONTANT MENSUEL
Remboursements de sécurité sociale ou mutuelle :	
Autres dépenses :	
TOTAL MENSUEL DES RESSOURCES (A)	€

DEPENSES PREVISIONNELLES :

VIE COURANTE	MONTANT MENSUEL
Alimentation, hygiène :	
Frais vestimentaires :	
Vacances, loisirs :	
Argent laissé à la libre disposition de la personne protégée :	
Frais de scolarité, de garderie... :	
Autres dépenses (précisez) :	
LOGEMENT	MONTANT MENSUEL
Loyer :	
Frais d'hébergement en établissement :	
Frais d'accueil familial :	
Electricité :	
Gaz, Fuel :	
Eau :	
Téléphone, internet :	
ASSURANCES	MONTANT MENSUEL
Habitation :	
Automobile :	
Mutuelle :	
Autre (précisez) :	
FRAIS DE MAINTIEN A DOMICILE	MONTANT MENSUEL
Aide ménagère :	
Employé de maison :	
Autre (précisez) :	

IMPOTS, TAXES	MONTANT MENSUEL
Impôts sur les revenus :	
Taxe d'habitation :	
Taxe foncière :	
Redevance télévision :	
Autre (précisez) :	
CREDITS EN COURS	MONTANT MENSUEL
Précisez la nature du crédit et de l'organisme prêteur :	
AUTRES DEPENSES	MONTANT MENSUEL
TOTAL MENSUEL DES DEPENSES (B)	€

BALANCE :

TOTAL DES RESSOURCES PREVISIONNELLES (A) :	€
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES (B)	€
SOLDE : A-B	€

Date :

Signature :